



Probleme d h ritage avec la banque

Par **bob45**, le **10/04/2009**   **03:17**

Bonjour,
je prend contacte avec vous pour exposer mon cas,mon p re est d c d  il y a 5 mois,il avait un P.E.L (plan epargne logement)
aujourd' hui la banque refuse de nous remettre a ma mere ou nous les enfants le solde du compte. que devons nous faire ?

Par **Upsilon**, le **10/04/2009**   **07:55**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Avez-vous obtenu un certificat de d c s ET un certificat d'h rit t  ?

Le premier, vous devez l'avoir.

Le second, c'est au choix un notaire ou une mairie qui vous le d livrera. Ce n'est qu'avec ces deux papiers que la banque vous d livrera les fonds de votre d funt p re.

Cordialement,

Upsilon.